Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	32-7721-7	**Numéro de la version :**	6.00
Date de parution :	2025/11/24	**Remplace la version datée de :**	2025/06/05

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Appret en une étape NP 08681, 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

LB-K100-1507-7 LB-K100-1512-3 LB-K100-1537-3 60-4550-8293-7 60-4551-0957-3
IA-2601-0478-0 TM-0000-3707-6

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Apprêt adhésif pour la verre de véhicule

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Flamme |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger
Liquide et vapeur hautement inflammable.
Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer une irritation respiratoire.

Risque présumé d'effets graves pour les organes: système respiratoire
Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection pour les yeux et des dispositifs de protection pour les voies respiratoires (voir la section 8 de la FDS). Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

3% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
3% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
12% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	40 - 60 Secret Fabrication *	2-butanone
Acétate de n-butyle	123-86-4	10 - 30 Secret Fabrication *	Acétate de butyle
2,4-diisocyanatotoluène polymérisé avec le 1,6-diisocyanatohexane	26426-91-5	5 - 10 Secret Fabrication *	2,4-diisocyanatotoluène polymérisé avec le 1,6-diisocyanatohexane
acetate de 1-methoxy-2-propyle	108-65-6	1 - 5	Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol
COPOLYMERE DE L'ACIDE ADIPIQUE,DU 1,4-BUTANEDIOL,DU MDI ET DU NEOPENTYLGLYCOL	56815-45-3	1 - 5	Acide adipique polymérisé avec le butane-1,4-diol, le 2,2-diméthylpropane-1,3-diol et le 4,4'-diisocyanate de diphénylméthylène
Alkyl isocyanate silane	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Noir de Carbone	1333-86-4	1 - 5 Secret Fabrication *	Noir de carbone
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	5873-54-1	1 - 5 Secret Fabrication *	Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	28182-81-2	1 - 5 Secret Fabrication *	Homopolymère d'hexaméthylène de diisocyanate-1,6
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	101-68-8	1 - 5 Secret Fabrication *	Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato-
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	9016-87-9	1 - 5 Secret Fabrication *	Ester polyméthylènepolyphénylique de l'acide isocyanique
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	1 - 2.5 Secret Fabrication *	Glycidoxy-3 propyltriméthoxysilane
Isocyanate de p-toluenesulfonyle	4083-64-1	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	584-84-9	< 0.05	2,4-diisocyanatotoluène

Alkyl isocyanate silane est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Cyanure d'hydrogène	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre

choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentre et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbent. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Couvrir mais ne pas sceller pendant 48 heures. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Conserver à l'écart des métaux réactifs (comme l'aluminium, le zinc, etc.) pour éviter la formation d'hydrogène qui pourrait provoquer une explosion. Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Stocker à l'écart des amines. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
acetate de 1-methoxy-2-propyle	108-65-6	AIHA	MPT:50 ppm	
Acétates de butyle, tous isomères	123-86-4	ACGIH	MPT: 50 pm; STEL:150 ppm	
Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
Isocyanate de p-toluenesulfonyle	4083-64-1	Fabricant déterminé	TWA(8 hours):0.005 ppm;STEL(15 minutes):0.02 ppm	Sensibilisant cutané, sensibilisant respiratoire
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	ACGIH	MPT: 75 ppm;STEL: 150 ppm	Danger d'absorption cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Noir
Odeur	Piquant Méthyle éthyle cétone
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	78,9 ºC
Point d'éclair :	-8 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	3,5 [*Ref Std:*BUOAC=1]
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 2.
Limites d'explosivité (LIE)	1,8 % volume
Limites d'explosivité (LSI)	11,5 % volume
pression de vapeur	10 665,8 Pa [@ 20 ºC]
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	0,95 g/ml
Densité relative	0,95 [@ 20 ºC] [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	14 g/100 ml
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	200 ºC
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	21,1 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	70,25 % en poids
Composés Organiques Volatils	664 g/l
Pourcentage de matières volatiles	70,25 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	664 g/l [*Méthode de test:*testé selon méthode EPA 24]

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur
des conditions de cisaillement élevées et de température
Étincelles et/ou flammes
Températures supérieures au point d'ébullition.

10.5 matériaux incompatibles

Accélérateurs
Poudre d'aluminium ou de magnésium et conditions de température et cisaillement élevées.
Alcools
Métaux alcalins
Amines
Combustibles
Métaux actifs concassés
La réaction avec l'eau, les alcools et les amines n'est pas dangereuse si l'on peut éviter l'augmentation de pression interne dans le récipient, en prévoyant des ouvertures de celui-ci.
Matériaux réactifs
Acides puissants
Bases fortes
Agents oxydants forts.
Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serrements thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience. Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Toluène diisocyanates	584-84-9	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >20 - =50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Lapin	LD50 > 8 050 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 34,5 mg/l
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Rat	LD50 2 737 mg/kg
Acétate de n-butyle	Dermale	Lapin	LD50 > 14 112 mg/kg
Acétate de n-butyle	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 1,8 mg/l
Acétate de n-butyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 21 mg/l
Acétate de n-butyle	Ingestion	Rat	LD50 > 10 760 mg/kg
2,4-diisocyanatotoluène polymérisé avec le 1,6-diisocyanatohexane	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg

2,4-diisocyanatotoluène polymérisé avec le 1,6-diisocyanatohexane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 3,003 mg/l
2,4-diisocyanatotoluène polymérisé avec le 1,6-diisocyanatohexane	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
COPOLYMERE DE L'ACIDE ADIPIQUE,DU 1,4-BUTANEDIOL,DU MDI ET DU NEOPENTYLGLYCOL	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
COPOLYMERE DE L'ACIDE ADIPIQUE,DU 1,4-BUTANEDIOL,DU MDI ET DU NEOPENTYLGLYCOL	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Dermale	Lapin	LD50 4 000 mg/kg
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,3 mg/l
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Rat	LD50 7 010 mg/kg
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Jugement professionnel	LC50 estimée à 1 - 5 mg/l
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 28,8 mg/l
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Rat	LD50 8 532 mg/kg
Isocyanate de p-toluenesulfonyle	Ingestion	Rat	LD50 2 234 mg/kg
Isocyanate de p-toluenesulfonyle	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Mouris	LC50 0,12 mg/l
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Dermale	Lapin	LD50 > 9 400 mg/kg
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,35 mg/l
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur

Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritation minimale.
Acétate de n-butyle	Lapin	Aucune irritation significative
2,4-diisocyanatotoluène polymérisé avec le 1,6-diisocyanatohexane	Composants similaires	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Lapin	irritant légère
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Lapin	Irritation minimale.
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	classification officiel	Irritant
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	classification officiel	Irritant
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Lapin	Aucune irritation significative
Isocyanate de p-toluenesulfonyle	Lapin	Irritation minimale.
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Lapin	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritant grave
Acétate de n-butyle	Humain	irritant légère
2,4-diisocyanatotoluène polymérisé avec le 1,6-diisocyanatohexane	Composants similaires	Irritant grave
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant grave
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Lapin	Corrosif
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Lapin	irritant légère
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	classification officiel	Irritant grave
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	classification officiel	Irritant grave
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Lapin	irritant légère
Isocyanate de p-toluenesulfonyle	Lapin	Irritant grave
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Acétate de n-butyle	Multiple espèces animales.	Non classifié
2,4-diisocyanatotoluène polymérisé avec le 1,6-diisocyanatohexane	Composants similaires	sensibilisant
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Mouris	sensibilisant
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Cochon d'Inde	Non classifié
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Cochon d'Inde	sensibilisant
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	Mouris	sensibilisant
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Mouris	sensibilisant
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Cochon d'Inde	Non classifié
Isocyanate de p-toluenesulfonyle	Composants	Non classifié

	similaires	
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Hommet et animal	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Humain	sensibilisant
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Composants similaires	Non classifié
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	Humain	sensibilisant
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Humain	sensibilisant
Isocyanate de p-toluenesulfonyle	classification officiel	sensibilisant
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Humain	sensibilisant

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Méthyle éthyle cétone	In Vitro	N'est pas mutagène
Acétate de n-butyle	In Vitro	N'est pas mutagène
2,4-diisocyanatotoluène polymérisé avec le 1,6-diisocyanatohexane	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	In Vitro	N'est pas mutagène
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	In vivo	N'est pas mutagène
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
acetate de 1-methoxy-2-propyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Humain	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérigène
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

			classification.
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Inhalation	Hommet et animal	Non-cancérogène
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Ingestion	Multiple espèces animales .	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 8,8 mg/l	pendant la grossesse
Acétate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,5 mg/l	2 génération
Acétate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,5 mg/l	2 génération
Acétate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,6 mg/l	2 génération
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	1 génération
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	1 génération
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 21,6 mg/l	pendant l'organogenèse

Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	2 génération
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	2 génération
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	ne s'applique pas
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1 080 mg/kg	ne s'applique pas
Acétate de n-butyle	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Acétate de n-butyle	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Acétate de n-butyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier		Niveau sans effet nocif observé Pas	

			une classification.		disponible	
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Isocyanate de p-toluenesulfonyle	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	31 semaines
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	7 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 173 mg/kg/jour	90 jours
Acétate de n-butyle	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,6	13 semaines

					mg/l	
Acétate de n-butyle	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,6 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,6 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,6 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,6 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4,8 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4,8 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,6 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,6 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,6 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,6 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9,6 mg/l	13 semaines
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000	28 jours

					mg/kg/jour	
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,084 mg/l	2 semaines
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,084 mg/l	2 semaines
POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE)	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 16,2 mg/l	9 jours
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	système olfactif	Non classifié	Mouris	LOAEL 1,62 mg/l	9 jours
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	sang	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 16,2 mg/l	9 jours
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	44 jours
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé 0 mg/l	exposition professionnelle

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	32-7721-7	**Numéro de la version :**	6.00
Date de parution :	2025/11/24	**Remplace la version datée de :**	2025/06/05

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca